

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MAI 2019

<p>Nombre de Conseillers :</p> <p>en exercice..... 61 présents..... 41 procurations..... 13 absents 7 Suffrage exprimé ... 54</p>	<p>L'an deux mille dix-neuf, le VINGT DEUX MAI, à vingt heures et trente minutes,</p> <p>Le Conseil de la Communauté d'Agglomération PLAINE VALLEE, légalement convoqué par courrier du 16 Mai 2019 et par affichage du 16 Mai 2019, s'est réuni à la Mairie de Soisy-sous-Montmorency, 2, avenue du Général de Gaulle, dans la salle des mariages, sous la présidence de M. Luc STREHAIANO, Président et Maire de Soisy-sous-Montmorency.</p>
---	--

Étaient présents :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Andilly : • Attainville : • Bouffémont : • Deuil-la Barre : • Domont :
 • Enghien-Les-Bains :
 • Ezanville : • Groslay : • Margency : • Moisselles : • Montlignon : • Montmagny : • Montmorency : • Piscop : • Saint-Brice-sous-Forêt : • Saint-Gratien : • Saint-Prix : • Soisy-sous-Montmorency : | <p>Annie GUIDEZ (<i>suppléante</i>),
Odette LOZAÏC,
Claude ROBERT, Michel LACOUX,
Muriel SCOLAN, Michel BAUX, Gérard DELATTRE, Bertrand DUFOYER,
Frédéric BOURDIN (<i>à partir du rapport n°2</i>), Michelle HINGANT, Jean-François AYROLE, Paul-Edouard BOUQUIN,
Philippe SUEUR, François HANET, Marie-Christine FAUVEAU-MARTINET, Xavier CARON (<i>aux rapports n° 1 à 30</i>),
Alain BOURGEOIS, Agnès RAFAITIN-MARIN, Pierre GREGOIRE,
Joël BOUTIER, Christine MORISSON,
Christian RENAULT,
Véronique RIBOUT,
/</p> <p>Patrick FLOQUET, François ROSE, Luc-Eric KRIEF,
Michèle BERTHY, Muriel HOYAUX, Christian ISARD,
Christian LAGIER,
Alain LORAND, Virginie HENNEUSE,
Julien BACHARD, Karine BERTHIER, Jean-Claude LEVILAIN, Natacha VIVIEN,
Gérard BOURSE,
Luc STREHAIANO, Christiane LARDAUD, Claude BARNIER, François ABOUT,</p> |
|--|--|

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Absents excusés ayant donné Procuration :

Dominique PETITPAS à Muriel SCOLAN, Virginie FOURMOND à Bertrand DUFOYER, Fabrice FLEURAT à Frédéric BOURDIN, Xavier CARON à Marie-Christine FAUVEAU-MARTINET (*aux rapports n° 31 à 39*) ; Alain GOUJON à Luc STREHAIANO ; Marie MOREELS à Muriel HOYAUX ; Jean-Pierre DAUX à Christian ISARD ; William DEGRYSE à Alain LORAND ; Patrick BALDASSARI à Christian LAGIER ; Jacqueline EUSTACHE-BRINIO à Natacha VIVIEN ; Didier LOGEROT à Karine BERTHIER ; Anne BERNARDIN à Julien BACHARD ; Jean-Pierre ENJALBERT à Gérard BOURSE ; Bania KRAWCZYK à François ABOUT.

Absents : Fabrice RIZZOLI ; Frédéric BOURDIN (*au rapport n° 1*) ; Marc POIRAT ; Fabienne PINEL ; Thierry OLIVIER ; François DETTON ; Didier ARNAL ; Laura BEROT.

Le Président ayant ouvert la séance et fait appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil.

Monsieur Luc-Eric KRIEF est désigné pour remplir cette fonction.

FINANCES COMMUNAUTAIRES

OBJET : BUDGET ANNEXE PEPINIÈRE - COMPTE DE GESTION 2018

EXPOSE DES MOTIFS

Le Compte de Gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes du Comptable Public pendant l'exercice. Celui-ci doit concorder avec le Compte Administratif présenté par l'Ordonnateur.

<p>Accusé de réception en préfecture 095-200056380-20190522-DL2019-05-22_28 -DE Date de télétransmission : 28/05/2019 Date de réception préfecture : 28/05/2019</p>

H.

Les opérations budgétaires et les résultats portés au Compte de Gestion présenté par le Trésorier de Montmorency étant identiques à ceux arrêtés au Compte Administratif de l'exercice 2018, il n'y a aucune observation ni réserve à émettre.

Le Compte de Gestion est soumis au vote de la présente assemblée délibérante.

Ce dossier a été présenté en commission des finances et de l'administration générale du 14 mai 2019.

CECI EXPOSE,

VU les articles L.1612-12, L.2121-14 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction comptable M14,

VU l'arrêté n° A 15-592-SRCT du préfet du Val d'Oise en date du 25 novembre 2015 portant création de la Communauté d'Agglomération « PLAINE VALLEE » à compter du 1^{er} janvier 2016,

VU l'arrêté préfectoral n°180562 en date du 31 mai 2018 portant adoption des statuts de la communauté d'agglomération,

VU le Compte Administratif de l'exercice 2018 du budget annexe de la Pépinière,

VU le Compte de Gestion de l'exercice 2018 du budget annexe de la Pépinière dressé par le trésorier de Montmorency,

CONSIDERANT que les opérations budgétaires et les résultats portés au Compte de Gestion 2018 sont identiques à ceux arrêtés au Compte Administratif de l'exercice 2018, et qu'ils n'appellent ni observation ni réserve,

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission des finances et de l'administration générale en date du 14 mai 2019,

Sur le rapport de Monsieur BOUTIER,

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré et à l'unanimité :

APPROUVE le Compte de Gestion 2018 du budget annexe de la Pépinière de Monsieur le Trésorier de Montmorency.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.



Le Président.

Acte publié ou notifié le 31/05/2019.....
 La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.
 Pour le Président et par délégation,
 Le Directeur Général des Services,

Patrice GIROT

Accusé de réception en préfecture
 095-200056380-20190522-DL2019-05-22_28
 -DE
 Date de télétransmission : 28/05/2019
 Date de réception préfecture : 28/05/2019

Acte à classer

DL2019-05-22_28

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2019-05-28T12-37-22.01 (MI217166961)

Identifiant unique de l'acte :

095-200056380-20190522-DL2019-05-22_28-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Arrêt du Compte de Gestion 2018 du Trésorier d.
: budget annexe Pépinière

Date de décision : 22/05/2019



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.4. compte administratif ou compte financierActe : 28 Compte Gestion 2018 Budget Multicanal : Non
Annexe Pépinière.PDF

Classer

Annuler

Préparé

Date 28/05/19 à 12:37

Par SPECQ Nadege

Transmis

Date 28/05/19 à 12:37

Par SPECQ Nadege

Accusé de réception

Date 28/05/19 à 12:48

